



BULLETIN DE LIAISON  
DU  
C.I.A.F.T.

Septembre 87

Vol. 5 No 18

Le Conseil d'intervention pour l'accès des femmes au travail  
1600, Berri, bureau 3005 Montréal H2J 4E6 (514)844-0760

# SOMMAIRE

<b>Libre-échange, quelques éléments de réflexion MICHELINE SIMARD</b>	<b>1</b>
<b>L'accessibilité à la formation professionnelle SUZANNE PINARD</b>	<b>4</b>
<b>Les services de garde ANNE DUMOUCHEL</b>	<b>8</b>
<b>Lettre ouverte LORRAINE BEDARD</b>	<b>10</b>
<b>Agenda du CIAFT</b>	<b>11</b>
<b>Les jeux de mots JOSE GAUVREAU</b>	<b>14</b>
<b>Annonces-et-vous</b>	<b>15</b>

## **Des nouvelles sur le libre-échange... quelques éléments de réflexion**

Dans la foulée des réactions au libre-échange, le CIAFT a décidé de s'impliquer. Il a donc fait connaître, à la commission parlementaire du 22 septembre dernier, sa position et souligné l'impact qu'une telle décision aurait sur le travail des femmes. A notre connaissance, il a d'ailleurs été le seul groupe de femmes inscrit à cette commission.

Un comité, composé de Mireille Bernard, Évelyne Sheehy et Micheline Simard, a eu le mandat de développer cette position. Il s'est adjoint l'aide de Ginette Dussault de l'IRAT.

Le libre-échange, quoiqu'un dossier ardu, doit demeurer au centre de nos préoccupations. Trop de conséquences pour les femmes sont liées aux décisions qui y seront prises. Si nous ne voulons pas rester les éternelles perdantes du système, nous devons nous y intéresser pour prendre les bonnes décisions au bon moment.

Ni économiste ni spécialiste en libre-échange, je voudrais seulement ici démystifier, pour les lectrices du BOUGE, le libre-échange et ses conséquences pour l'ensemble des femmes.

### **Objectifs du libre-échange**

L'objectif premier visé par le gouvernement canadien dans ses démarches de libre-échange avec les États-Unis est la diminution des prix des biens et services au bénéfice des consommatrices et consommateurs. Il compte donc, comme lui recommandait la commission McDonald, stimuler la création d'emploi en renforçant et en "expansionnant" l'économie canadienne par une union commerciale nord-américaine.

"Une telle union, selon l'économiste Rodrigue Tremblay, marquerait de façon définitive la nord-américanisation du Canada et affecterait l'évolution industrielle pour les cinquante prochaines années". Une telle union aurait également un impact lourd de conséquences pour l'ensemble des politiques sociales canadiennes.

## **Pourquoi cette alternative à toute autre ?**

Le Canada, se trouvant actuellement le seul pays industrialisé où les entreprises ont un marché inférieur à 100 millions d'habitants, souffre d'un isolement économique sans précédent.

L'entrée de la Grande-Bretagne dans la Communauté économique européenne a eu pour effet de couper le Canada de sa principale union commerciale, soit le Commonwealth.

Nos entreprises doivent donc compter sur le seul marché intérieur canadien pour se développer: ce qui a amené les différents gouvernements en place à prendre des mesures protectionnistes pour garantir à nos entreprises un marché potentiel. Ce sont ces mesures qui coûtent si cher aux Canadiennes et Canadiens.

### **Impacts de ces mesures**

Les différents obstacles: barrières tarifaires et non tarifaires, quotas, restrictions volontaires des importations ont eu comme impact négatif de faire monter les prix des produits domestiques et importés.

Ils rendent également nos entreprises non concurrentielles et non compétitives. L'accès au marché étranger demeure très limité, ce qui est loin de stimuler les investissements.

### **Solution: libre-échange Canada-États-Unis ?**

Selon Donald McDonald, le libre-échange rendrait notre secteur manufacturier compétitif parce qu'il serait obligé de se spécialiser. Il élargirait notre bassin d'industries, qui aurait alors accès au marché américain et éviterait au Canada l'utilisation de politiques

protectionnistes à long terme:

- Le Canada serait plus indépendant et aurait une économie plus diversifiée, ce qui augmenterait notre niveau de vie;
- Une économie plus productive entraînerait des salaires plus élevés et permettrait l'achat de plus de biens, provoquant par le fait même la création de nouveaux emplois.

### **Pourquoi tant de controverses autour du libre-échange ?**

Parce que tout simplement, il y a des gagnantes et des gagnants et des perdantes et des perdants à ces négociations, et quoi qu'en disent

les libre-échangistes, les perdantes et les perdants sont plus nombreuses et plus nombreux que les gagnantes et les gagnants.

Les régions déjà "riches", dont celle de Toronto, les grandes entreprises, l'extraction des matières premières, la haute technologie seront les secteurs gagnants. Les régions, comme celle de la Gaspésie, qui ont déjà énormément de difficultés ne s'en sortiront pas. "La mobilité de main-d'oeuvre que cela exige va, selon Ginette Dussault de l'IRAT, desservir les femmes." "En effet, dit-elle, il est utopique de croire que les ménages se déferont et que les familles se disperseront pour permettre aux femmes d'aller chercher des emplois dans d'autres régions plus prospères."

Tout le monde s'accorde à dire que les PME, en particulier celles qui ont des produits de variété destinés à la consommation locale, ne pourront résister à la vague et seront menacées à court terme.

Tous les secteurs mous (textiles, meubles, chaussures, alimentation) ont des entreprises trop petites et ne pourront concurrencer les entreprises américaines. Ce qui

aura comme effet d'augmenter les fermetures d'usines et les pertes d'emplois dans ces secteurs de l'économie. Comme on le sait, la plupart de ces emplois sont occupés par des femmes; il est facile de conclure qu'elles seront encore les premières à payer le tribut du libre-échange. Toujours selon Ginette Dussault, "l'effet net du libre-échange sur le volume de l'emploi est pourtant fort important, surtout pour les femmes... l'analyse historique confirme que la disponibilité des emplois est la principale variable de l'entrée des femmes sur le marché du travail...s'il y a manque d'emplois, il y a risque à long terme que le taux d'activité féminin diminue".

### **L'effet sur les politiques sociales canadiennes**

Dans un contexte de libre-échange, les entreprises gagnantes feront pression sur le gouvernement pour faire baisser les coûts sociaux afin qu'ils soient équivalents à ceux des entreprises américaines. Richard Langlois, dans son document *La politique sociale canadienne et le libre-échange, adieu Wealthfare, Welcome Workfare* est clair là-dessus et démontre, chiffres à l'appui, que le libre-

---

suite à la page 6

## problèmes.

L'information transmise ce matin concerne beaucoup plus la région de Montréal et ses environs parce que nous n'avions pas de mécanismes de cueillette des informations en région.

Les femmes que l'on retrouve à l'intérieur de nos organismes veulent réintégrer le marché du travail. Pour la plupart d'entre elles, c'est en vue d'acquérir une autonomie financière. La voie, pour un grand nombre, c'est la formation professionnelle. Pour ces femmes défavorisées sur différents plans, ce choix ou cette option est de taille et exige une très forte motivation, puisque les obstacles auxquels elles auront à faire face seront très nombreux.

Par ailleurs, ces mêmes femmes sont, d'une certaine façon, privilégiées: elles pourront recevoir soutien et encouragement tout au long de leur démarche. D'abord orientées, informées des différents programmes fédéraux et provinciaux, elles sont ensuite assistées dans leur choix, à la lumière de ce que nous, intervenantes, connaissons, c'est-à-

dire les titres de programmes, leurs objectifs et leur durée; malheureusement, les contenus ne nous sont pas accessibles.

Et voilà que la cliente décidée à retourner aux études par le biais de la formation professionnelle commence ses démarches concrètes. Très souvent, elle aura à transiger avec différent(e)s intervenant(e)s, selon qu'elle est bénéficiaire de l'aide sociale ou de l'assurance-chômage ou qu'elle ne fait partie d'aucune de ces catégories. Elle se butera souvent à des incompréhensions devant les articles de loi, la signification des critères, etc.. Les inscriptions se font pour la plupart au centre d'emploi local où, malheureusement, l'accueil n'est pas nécessairement chaleureux. Les conseillères et conseillers en main-d'oeuvre ne connaissent pas tous l'ampleur de la problématique femme/emploi.

Souvent ils ne partagent pas le choix des clientes, tentent de les dissuader ou encore de les diriger vers d'autres programmes, et ce, pour différentes raisons. Au dire des femmes, elles trouvent rarement encouragement et soutien;

---

Suite à la page 6

### suite de la page 3

échange accentuera le processus d'érosion de notre système de protection sociale (processus déjà amorcé, selon lui, depuis 10 ans).

Il y a longtemps que le Canada, en tant que société, s'est démarqué des États-Unis, par le choix d'une société plus juste. Il a développé au cours des ans des programmes sociaux axés sur une meilleure qualité de vie de ses citoyennes et citoyens. De tout temps, les femmes ont préféré une meilleure qualité de vie à une plus grande richesse matérielle. Sommes-nous prêtes à modeler notre système de vie sur celui des Américaines et Américains? Sommes-nous prêtes à assumer les coûts du libre-échange?

**Micheline Simard**

### Suite de la page 5

au contraire, elles ont souvent l'impression de ne pas être considérées. Et pour finir le plat, l'attente moyenne, pour suivre une formation, est de 18 à 24 mois, parfois même de 36. Et, pire encore, la formation est souvent dispensée dans une autre région. Quand on sait que les femmes, cheffes de famille surtout, ont très peu de mobilité, on peut facilement s'imaginer les difficultés qui s'ensuivent.

Ce qui caractérise les femmes qui retournent sur le marché du travail ou aux études, c'est le manque de confiance et l'insécurité; alors, on devine facilement l'ampleur que prendront ces contraintes. On a dit oui à un type de formation, mais quand? où? comment?

Le décalage entre l'inscription et le début de la formation est souvent tellement important que les problèmes de gardiennage se sont modifiés entre temps. Un exemple concret: au moment de l'inscription, la mère de deux enfants d'âge préscolaire avait une ressource, mais quand la formation débute, l'un des enfants est d'âge scolaire et l'autre pas; le problème devient souvent double, ou même triple.

A ajouter à ces difficultés, celle du transport, surtout en région, où les distances sont parfois grandes entre le lieu de résidence et celui de la formation. Pensons à la femme qui habite St-Jean-sur-Richelieu et qui doit se rendre à St-Hyacinthe, et ce, sans automobile, puisque défavorisée aussi sur le plan économique.

Plusieurs femmes, suffisamment

motivées et courageuses, se retrouvent inscrites dans une institution qu'on leur a désignée et dans un programme conçu "pour tout le monde"; or, la situation des femmes n'est pas celle de "tout le monde": elles sont en plus mères et souvent cheffes de famille. Personne ne tient compte de ces particularités en établissant les horaires et le rythme de la formation. On ne pense jamais que ces mères ont deux ou trois enfants, que ces derniers peuvent être malades, en congé ou qu'ils aient à subir différentes grèves de transport, etc.. Quelle corvée que le gardiennage! En plus de tout le reste! Et pourtant, aucun mécanisme de soutien n'a été prévu à l'intérieur de ces programmes...

Très souvent, les femmes nous disent qu'elles se sentent très peu crédibles auprès des formateurs et qu'elles sont victimes de sexisme.

Le tableau est sombre et je n'ai pas parlé de ce que vivent les femmes quand elles font du rattrapage scolaire ou des études post-secondaires: elles doivent passer par différents réseaux, différents mécanismes, d'un programme à un autre, d'une subvention à une

allocation à une autre allocation, etc.. Et si notre "superwoman" passe au travers, sera-t-elle concurrentielle sur le marché du travail?

---

*Devant cet article, plusieurs lectrices seront peut-être tentées de faire part de leurs réflexions et de leurs questions sur le sujet: elles seront les bienvenues. En effet, comme l'ICEA a l'intention de donner suite à cette première mise en commun touchant la formation professionnelle, le CIAFT lui transmettra les témoignages et les préoccupations exprimés par les lectrices du BOUGE à ce propos.*

**Suzanne Pinard**

---

#### Évasion 1/37

Vous trouverez, glissé dans ces pages, un formulaire de réservation de billet (s) pour la LOTERIE CIAFT.

Vous avez le goût de vous offrir 1 chance sur 37 de réaliser le voyage rêvé...

Vous n'avez qu'à compléter le formulaire et à le retourner, accompagné du paiement (1, 2 ou 4 versements) au CIAFT, 1600, rue Berri, bureau 3005, Montréal, QC, H2L 4E6.

Nous nous empresserons de vous expédier un billet "chanceux".

Le comité Financement 1987

---

## Les services de garde

Depuis l'automne 1986, le CIAFT s'est donné un nouveau dossier, celui des services de garde. Pour nous, le véritable accès au marché du travail pour les femmes doit, entre autres, être soutenu par des services de garde adéquats.

Nous avons commencé par faire un tour d'horizon des revendications mises de l'avant par les différents organismes impliqués dans ce domaine. Nous avons aussi participé, dans le cadre de la Semaine des garderies, à un panel organisé par le Regroupement des garderies des Cantons de l'est.

Dans les mois qui suivront, devant l'éventualité de la sortie de "politiques" concernant les services de garde, le CIAFT fera des représentations spécifiquement rattachées à l'accès au marché du travail et verra à s'allier d'autres organismes afin d'améliorer ces services.

### Les services de garde au Québec

Au Québec, près de 52% des femmes ayant des enfants de moins de trois ans font partie de la population active, une

augmentation de 14% en huit ans.

Or les services de garde en place ne correspondent qu'à 15% des besoins réels. Près de 80% des enfants sont gardés en milieu non autorisé, c'est-à-dire où il n'y a aucun contrôle sur la qualité des services offerts, sur les locaux, etc..

Par ailleurs, les services de garde autorisés ne répondent pas plus aux exigences diversifiées du marché du travail: horaires variables, coupés, travail à temps partiel, travail saisonnier... qui sont le plus souvent le lot des femmes.

Pour ce qui est des frais, ils sont le plus souvent très élevés: il en coûte en moyenne 3500\$ à 4000\$ par année par enfant, dans le cas de la garde en garderie ou en foyer familial autorisé. Pour les femmes qui travaillent au salaire minimum et qui sont soutiens de famille, c'est nettement trop. Parfois même elles restent bénéficiaires de l'aide sociale parce qu'elles n'ont pas les "moyens de travailler"...

Il y a aussi tous les services non développés tels que les haltes-garderies, la garde en milieu rural, la garde des enfants handicapés... Pourtant ceux-ci sont essentiels

aux femmes qui travaillent à temps plein, à temps partiel, à celles qui se cherchent un emploi ou qui doivent aller aux études avant de retourner sur le marché du travail.

Et tout cela, sans compter les inquiétudes des femmes... Une garde non appropriée, non contrôlée les fait se préoccuper du bien-être de leurs enfants. Et c'est un facteur, entre autres, qui les empêche d'être bien dans leur travail. De plus, il ne faut pas oublier les conditions inacceptables qui sont faites aux travailleuses de garderie.

Devant cette situation, il importe que les deux paliers de gouvernement s'impliquent davantage, et ce, dans les plus brefs délais. C'est ce qu'ils semblent vouloir faire. Cependant il importe également que les groupes de femmes soient là pour que cela se fasse dans l'intérêt des femmes.

Le CIAFT compte donc accentuer son implication dans ce dossier au cours de l'année 1987-88. Nous formulerons des revendications reliées à l'accès au marché du travail et nous nous joindrons aux groupes qui feront des représentations dans le cadre des politiques qui seront présentées

par les gouvernements fédéral et provincial.

Le droit à des services de garde, universels, accessibles, sans but lucratif et de qualité doit être reconnu par des mesures concrètes; il est lié au droit au travail. Nous allons faire pression en ce sens.

Si vous êtes intéressées à travailler sur ce dossier, si vous avez déjà articulé des arguments, des revendications spécifiques dans votre organisme par rapport aux services de garde, faites-nous le savoir en contactant le CIAFT, le plus tôt possible.

Dans un prochain numéro du BOUGE, nous vous ferons connaître les revendications spécifiques du CIAFT et les développements du dossier. C'est à suivre.

**Anne Dumouchel**  
**Responsable du dossier**  
**Services de garde**

# Lettre ouverte

---

Bonjour toi, fidèle lectrice du BOUGE,

J'espère que tu es en forme, suite aux vacances ensoleillées, et que tu as fait provision de plusieurs couches d'énergie pour les mois à venir -il y aura encore quelques batailles à mener, dans ton projet, et ici, à la permanence du CIAFT.

Avec l'automne revient le congrès, le 5<sup>e</sup> cette année, ainsi que le remplacement de l'équipe du Conseil d'administration. Cinq places vacantes; pourquoi ne pas venir t'ajouter à celles qui, nombreuses, ont fait bénéficier le CIAFT, pendant un an ou deux, de leurs idées et de leurs convictions, contribuant ainsi à l'avancement des femmes sur le marché du travail.

Je le sais, tu regardes ta directrice ou ta collègue aînée, tu te dis: "elles sont mieux qualifiées que moi". Et pourtant, l'apprentissage, la nouveauté, prendre le risque d'essayer quelque chose de différent, se valoriser par l'action, développer ses habiletés de communication, de synthèse... n'est-

ce-pas le discours positif que tu vends à tes clientes et que tu oublies d'acheter à toi-même?

J'étais comme toi, fidèle lectrice du BOUGE, simple conseillère-animatrice, à 250 km de Montréal. Il y a trois ans, j'ai décidé de plonger un peu plus dans l'action. De réunion en réunion, j'ai appris à naviguer à travers les grands dossiers du CIAFT et développé une meilleure analyse des interventions de notre association, tant auprès des groupes que des partenaires sociaux et politiques.

Mon année de présidence m'a permis de faire une lecture plus perspicace de l'ensemble des difficultés et des stratégies à adopter et m'a donné une connaissance élargie des jeux politiques. Lorsque tu reviens dans ton patelin, ta propre réflexion et ta grille d'analyse, à l'intérieur de ton travail, sont drôlement enrichies.

Alors n'hésite pas, envoie un petit mot ou téléphone au CIAFT. Il s'agit que tu sois membre. On attend ta candidature! Viens vivre une nouvelle expérience d'équipe! Bonne réflexion!

Amicalement,  
**Lorraine Bédard**

# AGENDA DU CIAFT

## Août

- 18 Cinq représentantes et représentants de Travail Canada rencontraient la FFQ et le CIAFT concernant le dossier "Travail à temps partiel". Ce comité d'étude tenait des consultations pan-canadiennes, tant auprès des employeurs, des employé-es que des groupes de pression. Il remettra un rapport au ministère du Travail à l'automne 1987. Louise Gagnon-Lessard et Lyse Leduc participaient à cette consultation.
- 19 Denise Perron, à titre de membre du comité aviseur, rencontrait Lynda Cloutier, du Secrétariat à la condition féminine, en rapport avec les PAE.
- 20 - Le comité contenu reprenait ses activités...  
- Le Comité sur la formation professionnelle dans l'industrie de la construction (CFPIC) recevait Suzanne Girard et Lyse Leduc. Cette rencontre a permis au CIAFT de présenter et de commenter les demandes formulées dans le mémoire sur la loi 119, régissant le secteur de la construction au Québec à MM Alcide Fournier, PDG de l'Office de la construction du Québec, Rénéald Carey, directeur général adjoint de la Division de la main-d'oeuvre, à maître Ferron, secrétaire du comité ainsi qu'à 14 représentants des associations patronales et syndicales.

- 31** - Le comité libre-échange finalisait la rédaction du mémoire qui a été présenté à la Commission parlementaire sur la Libéralisation des échanges avec les États-Unis: une perspective québécoise.  
- Réunion du Conseil d'administration.

## Septembre

- 8** Évelyne Sheehy et Lyse Leduc assistaient à la réunion de Solidarité Québec, qui a fait le bilan de ses activités pour l'année 1986-87 et a déterminé le plan de travail 1987-88.
- 15** Début des audiences de la Commission sur la libéralisation des échanges avec les États-Unis à l'Hôtel du Parlement à Québec.

## Les jeux de mots

Vous pouvez maintenant vérifier l'"exactitude" du mot mystère de la page précédente. Une bonne réponse signifie que vous possédez le vocabulaire indispensable à la compréhension de la nouvelle structure du CIAFT, adoptée lors de l'assemblée générale de novembre 1986.

Cet article se veut, pour le comité des tables régionales, l'occasion de vérifier si l'opinion des membres a été traduite avec justesse dans l'application de son mandat.

La décision prise par les déléguées visait l'intégration des trois tables régionales actives (Montréal, Laval, Monterégie, Sherbrooke) et l'implantation de nouvelles à partir d'un plan d'action triennal.

Le travail du comité consistait à rédiger l'annexe aux statuts et règlements, à ajuster l'organigramme en fonction de la nouvelle répartition des postes, à établir le rôle et les pouvoirs du comité de coordination, le Conseil d'administration en assurant la supervision.

Malgré tout, certains points restent

en suspens. Le congrès annuel de 1987 permettra au comité des tables régionales de recevoir, noir sur blanc, l'avis de l'assemblée.

La dernière étape à franchir, pour la première année d'opération, se clôturera lors des réunions de septembre, où chacune des trois tables régionales actives aura à nommer officiellement sa représentante.

Après cinq ans d'activités, le Conseil d'intervention pour l'accès des femmes au travail du Québec Inc., au moyen de cette démarche de restructuration, démontre clairement sa foi en l'établissement d'un réseau provincial solide afin que sa vie associative reflète l'ampleur des dossiers qu'il pilote.

C'est dans cette perspective que le comité des tables régionales 1987-88 entend poursuivre ce remaniement organisationnel et en faire une priorité interne.

Notre bulletin de liaison BOUGE était l'outil privilégié pour diffuser notre message...

**José Gauvreau**  
**Membre du comité des tables régionales 1987**

# ANNONCES-ET-VOUS

## Les cheffes de famille

Le Centre de formation d'ateliers communautaires du Québec (CFACQ) se veut une alternative de formation à un retour possible sur le marché du travail pour les femmes cheffes de famille à faibles revenus, âgées de 18 à 38 ans, qui ne trouvent pas leur place dans les programmes réguliers de formation à l'emploi.

Le CFACQ offre des activités en ateliers (1 journée/semaine) ainsi que des services d'information, d'orientation et de halte-garderie.

Pour de plus amples renseignements, composez le 843-7144.

**CFACQ**

**4543, St-Denis (près de Mont-Royal)**

**Montréal**



## La maternité au laboratoire

Le Conseil du statut de la femme organise un forum international sur les nouvelles technologies de la reproduction humaine qui aura lieu les 29, 30 et 31 octobre prochain à l'Université Concordia, au 1455, boul. de Maisonneuve ouest, à Montréal.

Au programme, entre autres choses, des conférences-débats, des ateliers thématiques et un déjeuner-causerie.

Information:

**Conseil du statut de la femme**

**8, rue Cook, bureau 300**

**Québec QC**

**(418) 643-4326**

**Sans frais: 1-800-463-2851.**

# ANNONCES-ET-VOUS

## Deuxième appel

### Congrès 87

Nous sommes toujours à la recherche de 6 animatrices pour l'atelier **Puiser à même l'avenir**, réunissant des étudiantes de niveau secondaire V. Le travail consiste à animer la discussion de sous-groupes composés d'une vingtaine d'adolescentes.

Il est à noter que cet atelier sera de type fermé (donc impossible de s'y inscrire) et que le seul moyen d'y participer sera à titre d'animatrice.

Pour plus d'information et si vous êtes intéressées à remplir ces fonctions, communiquez avec **Julie Meloche**, au **842-8589**.



**Soyez au rendez-vous!**

Le congrès 1987 du CIAFT aura lieu les 12 et 13 novembre prochain au Holiday Inn Richelieu, 505, rue Sherbrooke est, Montréal. Plusieurs thèmes seront abordés; en voici quelques-uns:

Stratégies de carrière et féminisme  
Formation professionnelle  
PAE  
Nouvelles technologies  
Libre-échange  
Femmes immigrantes  
Stress

# ANNONCES-ET-VOUS

## Une affaire à suivre

**PARTANCE**, un programme d'extension de main-d'oeuvre pour femmes, fêtera son 5<sup>e</sup> anniversaire. Pour souligner cet événement, on prévoit, entre autres, organiser une rencontre-échange sur la situation des femmes et le marché de l'emploi dans la région de Drummondville.

Pour de plus amples détails:

**PARTANCE**

247, rue Lindsay

Drummondville QC

J2C 1P2

(819) 472-3351.

**Solution du mot mystère de la page 13:  
TABLES REGIONALES**